



REPUBLIQUE DU CONGO  
-----  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES  
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)  
Financement additionnel, Avance de préparation IDA V-  
3460**

-----  
**Unité de Gestion du projet (UGP)**  
Rue Voula numéro 298 - quartier Plateau des 15 ans  
Moungali - Email : [contact@pdce-congo.com](mailto:contact@pdce-congo.com)

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°007/PDCE/2022**

**EN VUE DU RECRUTEMENT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ANALYSE ET  
LA SELECTION DES PLANS D'AFFAIRES DES POTENTIELS BENEFICIAIRES DU  
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE  
(PDCE)**

**N° du prêt : IDA – 6815 - CG**

**N° de référence : CG – PDCE – 158 – SC - 2022**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement l'Association International de Développement (AID) (la Banque) sous forme la forme d'un prêt (ci-après dénommé fonds) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) , et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « **Mission d'assistance technique pour l'analyse et la sélection des plans d'affaires des potentiels bénéficiaires du PDCE** ».
2. Les services de consultant (« Services ») consistent d'analyser et de présélectionner les plans d'affaires montés par les potentiels bénéficiaires.  
De manière spécifique, il s'agit de:
  - Analyser les plans d'affaires éligibles reçus de la part de l'Unité de Gestion du PDCE;
  - Vérifier conformément au manuel de gestion du fonds compétitif la qualité des plans d'affaires soumis sous l'angle de la pertinence, de la viabilité et de l'efficacité y compris les aspects techniques, économiques, financiers et socio-environnementaux ;
  - Vérifier la prise en compte des normes techniques utilisées dans les plans d'affaires ;

- Vérifier la rentabilité économique et sociale des plans d'affaires;
  - Sélectionner des plans d'affaires conformément aux critères définis dans le manuel de gestion du fonds compétitif et aux ressources financières de la sous-composante 1.4;
  - Vérifier la prise en compte des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ainsi que l'inclusion de mesures d'atténuation ;
  - Etablir une base des données des plans d'affaires reçus et approuvés ;
  - Présenter les raisons du rejet des plans d'affaires le cas échéant;
  - Produire un rapport final d'analyse et de sélection des plans d'affaires.
3. L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 ; 3.15 ; 3,16 et 3,17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Un Consultant sera choisi selon la méthode « **Qualification de Consultants « QC** » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.**
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **31 mars 2022 à 10 h 00 (heure locale)**

**Secrétariat du PDCE**

**A l'attention du Coordonnateur**

**Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)**

Adresse : 298 rue Voula derrière la MUCODEC du Plateaux des 15 ans

Tél : (00242) 06 534 89 39

Email : [contact@pdce-congo.com](mailto:contact@pdce-congo.com)

Le Coordonnateur du Projet,

**OKOMBI Auxence Léonard**